



**PRÉFET  
DE LA DRÔME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **STOP AUX RODÉOS URBAINS**

Valence, le 6 juillet 2020

Le préfet de la Drôme rappelle que les rassemblements de voitures et/ou de deux roues qui s'adonnent à des slaloms et à des courses sauvages en dépit des règles de sécurité routière, sont illégaux.

Les auteurs de cette pratique dangereuse et nuisible seront identifiés et déférés à la justice.

Afin de lutter contre ces actes délictueux, les opérations de contrôle et de surveillance vont se multiplier au cours des prochaines semaines.

**Cabinet du Préfet  
Service Départemental de la  
Communication Interministérielle**

Tél : 06 77 18 96 78  
Mél : [pref-communication@drome.gouv.fr](mailto:pref-communication@drome.gouv.fr)  
[www.drome.gouv.fr](http://www.drome.gouv.fr)



@Prefet26



Préfet de la Drôme